APPEL A CANDIDATURE POUR UNE BOURSE VISANT UN MBA EN GESTION DES SERVICES DE SANTE OPTION GESTION HOSPITALIERE AU CENTRE AFRICAIN D'ÉTUDES SUPERIEURES EN GESTION (CESAG) DAKAR, SENEGAL

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD) a le plaisir d'annoncer **l'ouverture des candidatures pour le recrutement de cadres guinéens, dans la perspective d'une bourse visant un MBA en gestion des services de santé, option gestion hospitalière au Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG), pour la rentrée de 2025**. La formation est d'une durée de deux ans en présentiel, au CESAG de Dakar (Sénégal). Cette initiative vise à renforcer les capacités managériales des professionnels de la santé afin d'améliorer la qualité des services de santé dans notre pays.

Le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités en Gouvernance et Gestion dénommé **« Projet LAPTANY »** souhaite contribuer à l'avancement du système de santé dans son ensemble et à ses réformes en cours, à travers le renforcement des compétences et des capacités en gouvernance et gestion.

A. OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Développer des compétences en management et en administration des services de santé ;
2. Former des leaders capables de gérer efficacement des établissements de santé ;
3. Promouvoir l'innovation et l'amélioration continue dans le secteur de la santé vers la couverture médicale universelle.

B. CRITERES D'ÉLIGIBILITE

Pour postuler, les candidats doivent répondre aux critères suivants :

1. **Etre de la fonction publique,**
2. **Etre âgé de 40 ans au maximum,**
3. ***Diplôme Requis :***
   - Médecine, Pharmacie
   - **Autres Diplômes :** BAC+ 4 : Economie, Sociologie, Administration, Gestion, Droit, Finances, Biologie ;

Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen

- Un Diplôme supérieur spécialisé en Administration/gestion, en Economie, en Sociologie, Pharmacie, Santé Publique, Finances Publiques est un grand atout.

4. ***Expérience Professionnelle :***
   - Expérience de 2 ans au moins dans des postes de gestion, de supervision ou d'administration dans les structures publiques et privées de l'Etat ;
   - Expérience de 4 ans au moins en Gestion ou administration des structures de santé (implication dans le monitorage des structures de soins).
5. ***Compétences :***
   - Maîtrise du français (langue d'enseignement), la maitrise de l'outil informatique : PAC office ;
   - La maîtrise de l'anglais est un atout.
6. ***Dossier Académique :***
   6.1. **Bonnes performances académiques** ;
   6.2. **Projets réalisés ou recherches** effectuées dans le domaine de la santé des populations, en particulier dans la gestion hospitalière ;
   6.3. **Activités académiques** : cours et séminaires, stages et expériences pratiques, conférences et ateliers, activités extracurriculaires, formations continues, présentations et publications dans le domaine de la santé et/ou de la gestion des établissements de soins.
7. ***Recommandations :***
   Des lettres de recommandation du milieu academique et professionnel sont attendues.
8. ***Lettre manuscrite de motivation***

C. LES CANDIDATS DOIVENT SOUMETTRE UN DOSSIER COMPRENANT :

1. Un formulaire de candidature dûment rempli (à retirer au Secrétariat Central du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique) ;
2. Un CV détaillé + 4 photos d'identité ;
3. Relevés de notes et copies des diplômes, certificats et attestations ;
4. Une lettre de motivation ;
5. Lettres de recommandation ;
6. Preuve de compétences linguistiques ;
7. Les dossiers académiques ;

D. DATES IMPORTANTES

1. ***Date limite de dépôt des dossiers*** : 30 juin 2025 à 16h 30 ;
2. ***Entretien de sélection/ MSHP*** : du 3 au 4 juillet 2025 ;
   NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien ;
3. ***Résultat de la sélection/ MSHP*** : 7 juillet 2025 ;
4. Date limite d'inscription sur la plateforme CESAG : **20 juillet 2025.**

E. COMMENT POSTULER

Toute falsification ou contrefaçon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par E-mail à : projetlaptany@gmail.com ou déposés au Secrétariat Central du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à l'adresse suivante : Boulevard du commerce, BP : 585. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter **628 65 18 58** ou **627 98 34 33** ou visiter le site web du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées

Le Ministre

Le Ministre

Dr Oumar Diouhé BAH

Toute falsification ou contrefacon sera punie de 5 à 10 ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000.000GNF à 150.000.000GNF, article 613 du code pénal guinéen